Assemblée générale annuelle

Enviro Éduc-Action (EEA)
Le 22 août 2024 à 18 h, 200 boul. St-Joseph
Procès-verbal

Présidente : Marie-Ève Turbide, présidente du C.A.
Secrétaire : Antoine Dumas, secrétaire du C.A.

Ordre du jour
Mot de bienvenue et présentation de l'équipe et C.A. d'Enviro Éduc-Action

1. Constatation du quorum et ouverture de l'Assemblée
2. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président d'EEA + remerciement des membres du C.A. et des bénévoles
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2022
6. Rapport annuel et bilan financier des années 2022 et 2023
7. Portrait de l'année à venir
8. Mots de remerciement spéciaux
9. Résolutions de l'Assemblée
    - Mandat du vérificateur comptable
    - Modifications aux règlements généraux
    - Modification exceptionnelle pour les élections des membres du C.A.
10. Élection des membres du C.A. dont les postes sont à pourvoir
11. Varia
12. Vœux de l'assemblée
13. Réseautage

Levée de l'Assemblée

Personnes présentes :

Membres
- Charles Benoit
- Audrey Bureau (quitte vers 20 h)
- Geneviève Carrier
- Maxime Chaumont-Lessard
- Antoine Dumas
- Samuel Nazir
- Marie-Ève Turbide

Employé·e·s et invité·e·s
- Karine Comin-Quilez
- Jean-Marc Emery
- Sabrina Henry
- Mohamed Nae Diagne
- Geneviève Branchaud, représentant Hull en santé

- Réal Lalande, représentant d'Action Climat Outaouais (arrive vers 19 h 30)

Mot de bienvenue et présentation de l'équipe et du C.A. d'EEA

- Marie-Ève Turbide précise que l'AGA d'aujourd'hui couvre à la fois 2022 et 2023, période pendant laquelle EEA a rencontré des défis mais a également réalisé des accomplissements.
- La présidente informe l'assemblée que Jean-Marc Emery quittera le poste de directeur général sous peu et que le C.A. finalise l'entrée en poste de la nouvelle directrice qui sera introduite dans les prochaines semaines.
- EEA compte actuellement 11 employées et 6 membres de C.A.

1. Constatation du quorum et ouverture de l'Assemblée

- Il y a quorum. Sept membres sont présents par rapport à un membership de 14 membres en règle.
- Le quorum est de 15% des membres en règle. Il aurait donc nécessité un minimum de 2,1 membres, ce qui fut atteint.

Ouverture officielle de l'assemblée à 18 h 26

2. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

- Marie-Ève Turbide est proposée pour occuper le rôle de présidente de l'assemblée.

Proposé par Audrey Bureau et secondé par Charles Benoit
Adopté à l'unanimité

- Antoine Dumas est proposé pour occuper le rôle de secrétaire de l'assemblée.

Proposé par Maxime Chaumont-Lessard et secondé par Geneviève Carrier
Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Ève Turbide fait la lecture de l'ordre du jour proposé pour l'AGA 2024 d'Enviro Éduc-Action et demande à l'assemblée s'il y a des ajouts au point varia.

Proposé par Maxime Chaumont-Lessard et secondé par Geneviève Carrier
Adopté à l'unanimité

4. Mot de la présidence d'EEA

Marie-Ève Turbide réitère que les employées et les membres du conseil d'administration ont su relever les défis auxquels l'organisme a été confrontée depuis la pandémie, afin de continuer à toucher les gens et à améliorer la responsabilité écologique.

- Elle remercie les employées pour leur patience et leur énergie.
- Elle remercie tous les bénévoles qui ont aidé EEA à étendre sa présence dans la région.
- Elle remercie les membres du C.A., y compris les anciens membres Marc Bureau et Gabriel Guillet.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2022

- Le procès-verbal de l'AGA de 2022 a été envoyé aux membres par courriel. L'assemblée accepte de renoncer à sa lecture. Marie-Ève Turbide en fait un bref survol.
- Geneviève Carrier demande quelques corrections sur l'orthographe des noms des participant·e·s.

Avec ces modifications, proposé par Samuel Nazair et secondé par Charles Benoit
Adopté à l'unanimité

6. Rapport annuel et bilan financier des années 2022 et 2023

Geneviève Carrier présente le rapport annuel pour 2023, qui inclut toutes les informations pertinentes concernant 2022. Les deux rapports seront bientôt disponibles sur le site web.

- Geneviève Carrier identifie trois volets d'action :
  1. Éducation environnementale (75 %)
  2. Accompagnement des événements écoresponsables (23 %)
  3. Gestion de projets environnementaux régionaux (2 %)
- Éducation environnementale
  - Ceci consiste principalement en l'animation sur le tri des déchets et le zéro déchet pour des publics de tous âges, avec un accent sur la jeunesse.
  - Écoles Éco est généralement le programme phare à cet égard, mais en raison de la pandémie et des grèves, il n'a pas eu lieu en 2022 ni en 2023. Cela a causé un sérieux manque de financement.
  - D'autres programmes dans cette catégorie incluent C-Vert, Carbone Scol'ère et la Journée génér'action climat. Les détails sont disponibles dans le rapport.
- Accompagner des événements écoresponsables (23 %)
  - Cela consiste à aider les festivals à réduire leur empreinte environnementale, généralement en partenariat avec la Ville de Gatineau.
    - 40 grands festivals
    - 15 événements plus petits
    - 6 événements en Outaouais mais en dehors de Gatineau en partenariat avec Tourisme Outaouais
- Gestion de projets environnementaux régionaux (2 %)

- Cela concerne des contrats qui ne sont pas spécifiquement éducatifs, mais qui impliquent la participation citoyenne à des initiatives environnementales, notamment le Grand Ménage et la distribution d'arbres.

Charles Benoit présente le bilan financier du comptable. Il prend un moment pour remercier Anne-Marie Carrier pour ses contributions importantes à l'exercice.

- Les bilans montrent deux années de déficit budgétaire. Les rapports annuels exposent les diverses raisons de cela ainsi que les actions que l'organisme entreprend pour inverser la tendance. Une partie de cela est le travail du C.A. pour obtenir un financement à la mission.

7. Portrait de l'année à venir

- Marie-Ève Turbide présente les grandes lignes de l'année à venir. La majorité de ce point a été couvert par Geneviève Carrier et Charles Benoit lors du point précédent. Les faits saillants incluent la relance d'Écoles Écocitoyennes, la nouvelle DG, ainsi que la stabilisation des finances (on l'espère grâce au financement à la mission).
- Karine Comin-Quilez demande plus d'informations au sujet de la nouvelle DG. Marie-Ève Turbide précise que le C.A. se réunit la semaine prochaine pour finaliser le contrat. Elle mentionne également que la nouvelle DG est de la région et est prête à travailler à temps plein.

8. Mots de remerciement spéciaux

- Marie-Ève Turbide et Charles Benoit tiennent à remercier Jean-Marc Emery. Même si ce n'était pas ce qu'il avait en tête, il a relevé les défis avec toutes ses compétences organisationnelles. Il a également apporté un regard neuf, de la passion et un esprit d'équipe.
- Marie-Ève Turbide remercie également Geneviève Carrier pour plus de 11 ans de service qui ont façonné EEA tel qu'il est aujourd'hui. Nous lui sommes également reconnaissants pour son dévouement continu après avoir quitté le poste de DG.

9. Résolutions de l'Assemblée

- **Mandat du vérificateur comptable**
    - Le comptable actuel fait du bon travail, mais il n'est pas assez disponible pour répondre à nos besoins. Cette résolution nous permet d'explorer d'autres options, même s'il s'avère qu'il n'y a pas de meilleure option.
        - Voir document Résolution2024_22aout2024_Vérificateurcomptable

La résolution est proposée par Maxime Chaumont Lessard et appuyée par Charles Benoit
Adoptée à l'unanimité

- **Modifications aux règlements généraux et Modification exceptionnelle pour les élections des membres du C.A.**

    - Ces deux prochaines résolutions modifient les règlements. Pendant que nous apportons des changements, nous avons également effectué quelques ajustements mineurs. Ceux-ci ont été fournis aux membres par courriel avant l'AGA.

    - La première résolution ajoute un sixième membre au C.A. Les règlements existants ne l'empêchent pas ; cela sert plutôt à l'affirmer.
        - Voir document Résolution2024_22aout2024_Règlementsgénéraux

      La résolution est proposée par Geneviève Carrier et appuyée par Maxime Chaumont-Lessard
      Adoptée à l'unanimité

    - La deuxième résolution modifie les mandats des membres du C.A. afin que seulement la moitié d'entre eux soit élue à chaque AGA.
        - Voir document Résolution2024_22aout2024_Électionsdesmembres

      La résolution est proposée par Maxime Chaumont-Lessard et appuyée par Samuel Nazair
      Adoptée à l'unanimité

10. Élection des membres du C.A. dont les postes sont à pourvoir

Geneviève Carrier se propose pour animer l'élection. Charles Benoit seconde.
Marie-Ève Turbide propose Sabrina Henry comme secrétaire. Samuel Nazair seconde.

Geneviève Carrier présente les postes venus à échéance au C.A., soit le poste de président·e, de vice-président·e, de trésorier·ère, de secrétaire ainsi que d'administrateur·trice. Un poste d'administrateur·trice a également été ajouté au sein du C.A. à la suite de l'adoption de la résolution précédente.

- Pour le poste de Présidente
  Marie-Ève souhaite renouveler – aucune autre candidature
  Élue par acclamation

- Pour le poste de Vice-président
  Maxime souhaite renouveler – aucune autre candidature
  Élu par acclamation

- Pour le poste de Trésorier
  Charles souhaite renouveler – aucune autre candidature

Élu par acclamation

- Pour le poste de Secrétaire
  Antoine souhaite renouveler - aucune autre candidature

  Élu par acclamation
- Pour les postes d'administrateurs·trices
  Samuel souhaite renouveler - aucune autre candidature

  Élu par acclamation

  Audrey souhaite renouveler [par contumace] - aucune autre candidature

  Élue par acclamation

11. Varia

Réal Lalande déclare qu'Action Climat Outaouais souhaitait intensifier ses initiatives en éducation et remercie EEA pour son soutien à cet égard. Il espère continuer de travailler en partenariat dans de nouveaux projets.

12. Vœux de l'assemblée

- Sabrina Henry déclare qu'elle a trouvé l'AGA utile en tant qu'employée. Elle a apprécié l'occasion de rencontrer tous les membres du C.A. et espère que le C.A. continuera à être transparent avec les employé·e·s.
- Charles Benoit remercie Marie-Ève Turbide d'avoir relevé le poste de Marc Bureau avec brio.

L'assemblée générale annuelle se lève à 20 h 22

Proposée par Geneviève Carrier et secondée par Charles Benoit
Adopté à l'unanimité